



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions  
Procurement & Contracting Services  
c/o Commissionaires, F Division  
6101 Dewdney Ave  
Regina, SK S4P 3K7

**Fax No. - No de FAX:**  
(306) 780-5232

**SOLICITATION  
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE  
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

<b>Title – Sujet:</b> : Services d'architecture et de génie Nouvelle installation policière à Estevan (Saskatchewan)		<b>Date :</b> 11 octobre 2023
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> M5000-23-1911/A		<b>Amendment No. – N° de modification</b> 005
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b> 202301911		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b>		
<b>At /à :</b>	14 :00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
<b>On / le :</b>	17 octobre 2023	
<b>Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Instructions</b> See herein — Voir aux présentes		
<b>Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à</b> Teresa Hengen, Procurement Officer		
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 639-625-3449		<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b> 306-780-5232

<b>Delivery Required – Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered – Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:</b>	
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b>	<b>Facsimile No. – No. de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



La présente modification vise à:

6) À la section DP 3.3.2.3, il est indiqué que le bâtiment doit dépasser les normes du CNÉB 2020 de 25 % (niveau 2). On exige également à la section DP 9.6.1 que la conception du bâtiment atteigne l'objectif de zéro émission de gaz à effet de serre de la Stratégie pour un gouvernement vert. Les efforts de modélisation énergétique en vue de la carboneutralité et du respect du code du bâtiment varient. L'intention de ce projet est-elle d'avoir deux exigences de rendement différentes qui devront être modélisées séparément afin de démontrer la conformité aux deux exigences?

Réponse

Les exigences de rendement sont celles énoncées à la DP 9.6.

7) Le document Analyse des coûts du cycle de vie des GES des biens immobiliers – Lignes directrices (ACCV-GES) de juillet 2022 précise les exigences relatives à la réalisation d'une ACCV-GES pour les projets gouvernementaux. Ces lignes directrices devront-elles être respectées lors de la réalisation de l'ACCV-GES?

Réponse

Le présent énoncé de projet ne comprend aucune référence au document Analyse des coûts du cycle de vie des GES des biens immobiliers – Lignes directrices (ACCV-GES) de juillet 2022.

8) Les projets devront-ils prendre en compte les énergies renouvelables sur place (c.-à-d. la géothermie, l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne) en tant que caractéristiques potentielles de la conception?

Réponse

Oui. Voir la section DP 9 – Développement durable / Analyse des coûts du cycle de vie (Coûts liés aux émissions de gaz à effet de serre) et rapport sur le carbone intrinsèque.

9) Tous les éléments de la Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) seront-ils intégrés dans ce projet (conception carbone net zéro, comptabilisation du carbone intrinsèque, évaluation du risque lié aux changements climatiques, stratégies de gestion des déchets, etc.), ou certains éléments de la SGV seront-ils exclus? La portée des services inclut uniquement des détails concernant l'analyse sur la carboneutralité et le carbone intrinsèque.

Réponse

Seuls les éléments indiqués dans le présent énoncé de projet sont requis.



10) La section DP 9.5.4 fait mention de RETScreen comme logiciel de modélisation. RETScreen n'est pas un logiciel approuvé selon la norme ASHRAE 140 qui exige des résultats/capacités de modélisation énergétique horaires et présente des limitations majeures par rapport à d'autres logiciels approuvés tels qu'IESVE qui produit des résultats horaires. Prévoit-on d'utiliser RETScreen pour certaines parties de l'analyse énergétique ou d'utiliser RETScreen en remplacement d'un logiciel de modélisation énergétique approuvé selon la norme ASHRAE 140?

Réponse

Le logiciel de modernisation énergétique doit être conforme à la norme ASHRAE 140.

11) Si une évaluation du risque lié aux changements climatiques doit être réalisée, doit-elle être conforme aux exigences du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP), à la norme ISO 14091 ou à l'Optique des changements climatiques à l'INFC?

Réponse

Il n'y a aucune mention d'une analyse du risque lié aux changements climatiques dans le présent énoncé de projet.

7) Une norme du gouvernement fédéral récemment mise à jour fournit des orientations pour le calcul du carbone intrinsèque (Norme sur le carbone intrinsèque en construction [canada.ca]). Cette norme entrée en vigueur le 31 décembre 2022 prévoit une exemption pour les projets dont le budget est inférieur à 10 millions de dollars. L'objectif de ce projet est-il de réaliser la comptabilisation du carbone intrinsèque ou l'analyse du cycle de vie (ACV) de ce bâtiment si le coût du projet est inférieur à 10 millions de dollars?

Réponse

Il n'y a aucune mention de la « Norme sur le carbone intrinsèque en construction » dans le cadre du présent énoncé de projet.

Voir la section DP 9.7 sur le rapport sur le carbone intrinsèque de l'énoncé de projet.

12) SPAC accepterait-il que les proposants fournissent des frais individuels pour des consultations spécialisées, notamment : forage/analyse géothermique, services relatifs aux enveloppes de bâtiment, experts-conseils en risque lié aux changements climatiques/résilience, services carboneutres/de modélisation énergétique et experts-conseils en analyse du carbone intrinsèque?

Il n'y a aucune mention de SPAC dans l'énoncé de projet. Voir l'annexe C – Formulaire de proposition de prix.



13) Veuillez confirmer s'il est préférable de présenter des projets achevés ou si les projets en cours ou quasi achevés sont acceptables et seraient évalués de manière équivalente.

Réponse

Il est laissé à la discrétion du proposant de déterminer les projets qui satisfont le mieux aux exigences cotées.